

M. 11. Le quatre Octobre mil huit cent
quarante un apres la publication

Feuille 59

Je soussigné de trois bans de mariage entre
 Joseph & Marie cultivateur fils majeur de Clement
 Suzanne & Marie cultivateur & de Diane Luatha
 Nadeau sive d'Amboise de la Paroisse de l'Isle
 x de l'Isle de l'Est en Canada, d'une part, &
 Marie Nadeau fille majeure de
 A. G. Nadeau cultivateur & de Prose
 Lyre de l'Isle de l'Est d'autre part, au
 s'abstenant d'aucun empiechement
 nous Pasteur Soudoyé avons seen leur
 mutuel consentement de mariage
 & leur avons donne la benediction nup-
 tiale en presence d'Henry Paré & de
 Francois Petit qui ainsi qu'ils en
 sont en signe, un en voy en mar-
 ge bon.

Ant. Soudoyé